

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 27 octobre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt sept octobre à dix-huit heures, à la salle des fêtes d'Archignat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 20 octobre 2025

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., DOUSSET B., MANGERET C., CHEMINET JL, LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : DUBREUIL A. (pouvoir à JL CHEMINET), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), BOUTET S. (pouvoir à JP PENAUD), DUNEAUD JL. (pouvoir à R. LAMY), ROUYAT H. (pouvoir à P. NOWAK),

Demande de réévaluation de la subvention pour l'association Tourisme en Pays d'Huriel

Le Président rappelle que le dispositif Anim'été, créé en 1994 et géré bénévolement par l'association Tourisme en Pays d'Huriel, fête cette année plus de 30 ans d'existence. La Caisse d'Allocations Familiales est le partenaire financier du dispositif depuis 2019 en octroyant une subvention à la Communauté de Communes du Pays d'Huriel.

La subvention communautaire versée à l'association Tourisme en Pays d'Huriel qui n'a pas été réévaluée depuis 15 ans est fixée à 10 500 € depuis 2009.

Afin de maintenir des tarifs accessibles pour les familles et de garantir la qualité des animations proposées, l'association a sollicité une augmentation de 1 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ de valider la réévaluation de la subvention annuelle à hauteur de 12 000 € pour le dispositif Anim'été,
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document afférent à cette décision.

Pour copie conforme,
Huriel, le 30 octobre 2025

Le Président,
Jean-Elie CHABROL

